



Le 23 octobre 2017

Communiqué de presse

Le directeur de la publication Agglomag refuse un droit de réponse au Maire de Reventin-Vaugris.

Dans le magazine " Agglomag n°44 - été 2017 " on peut lire pages 10 et 11 que "l'alternative présentée par le Maire n'a pas été retenue et que les opposants au projet font de la désinformation".

Par courrier recommandé le 14 septembre 2017 le Maire de Reventin-Vaugris écrit à M. Kovacs, directeur de la publication, pour lui demander d'exercer le droit de réponse prévu par l'article 13 de la loi du 29/07/1881, afin de défendre le droit au respect de sa personnalité et faire connaître ses explications et réserves sur les circonstances de cette mise en cause. La réponse à publier dans l'édition suivante était jointe.

Par courrier daté du 18 septembre 2017, M. Kovacs répondait que ses services examinaient la demande. Il précisait que le n°45 avait déjà été remis à l'imprimeur le 5/9/2017 et que la distribution était prévue le 19/09/2017.

De ce fait, s'il jugeait bon de donner ce droit de réponse l'insertion ne pourrait se faire que dans l'édition du n°46 - hiver 2017.

Par courrier recommandé du 29/09 la commune de Reventin-Vaugris exigeait à nouveau l'insertion de la réponse car le délai de 4 jours était matériellement suffisant.

Le 17/10 un nouveau courrier de M. Kovacs daté du 16/10 annonçait le refus d'insertion.

Voilà la réponse de la commune à l'article "halte à la désinformation".

« Inacceptable ! Comment nier le bouleversement de la vie de la commune en recevant ce projet au centre ?

Des entreprises de la zone du Saluant, informées du projet sud intermédiaire ont donné leur avis sur la pertinence de cet emplacement plutôt qu'au centre. Les personnes qui apparaissent et parlent dans la vidéo réalisée par la commune sont des Reventinois. Fallait-il rémunérer des comédiens pour défendre notre village ? Ceux qui vivent sur place toute l'année et depuis longtemps sont les mieux placés pour cela. Ils sont fiers de leur village. Ils parlent « en général, au nom de tous ». Pour aller chercher du pain à la boulangerie du centre-bourg, il faudra bien passer trois giratoires si vous habitez les Vieux Pavés, Vaugris, ou le long de la N7.

La proposition sud intermédiaire a été élaborée avec un cabinet d'experts reconnus pour le travail rigoureux et professionnel. Les acteurs locaux des secteurs économiques, agricoles, associatifs, ont été reçus par les élus, écoutés, concertés à maintes reprises pour recueillir leurs avis et améliorer avec eux la variante sud. Tous, avec bon sens, défendent la variante sudintermédiaire que la commune de Reventin-Vaugris accepte pour l'intérêt général. »

L'agglomag est-il un outil de communication réellement au service de tous ?

Mme Blandine Vidor
Maire de Reventin-Vaugris



Mairie de Reventin-Vaugris

85, Rue de la Mairie - 38121 Reventin-Vaugris

Tél. : 04.74.58.80.17 - Fax : 04.74.58.94.42 - E-mail : secretariat@mairieeventinvaugris.fr